

Direction générale du Trésor

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

Arrêté du 29 avril 2016 portant nomination au conseil de gestion du Fonds de garantie des dommages consécutifs à des actes de prévention, de diagnostic ou de soins dispensés par les professionnels de santé exerçant à titre libéral

Le ministre des finances et des comptes publics,
Vu le code des assurances, notamment ses articles L.426-1 et R.427-7,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés au titre des représentants des entreprises d'assurance :

M. Nicolas Gombault, directeur général du Sou Médical et de la Mutuelle d'assurances du corps de santé français (MACSF) ;

M. Michel Germond, directeur de la Société hospitalière d'assurances mutuelles (SHAM).

Article 2

Est nommée au titre du représentant des entreprises de réassurance :

Mme Patricia Isac, présidente de la commission juridique de l'Association des professionnels de la réassurance en France (APREF), directrice de Munich Ré.

Article 3

Le présent arrêté est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait à Paris, le 29 avril 2016.

Pour le ministre et par délégation :
Le chef de service du financement de l'économie,
C. BAVAGNOLI